

**Parti
communiste
français**

pôle national

Agriculture Pêche Forêt

responsable

Xavier Compain

membre du Conseil national

comité de rédaction

Éric Ruiz

Éric Coquard



DÉCEMBRE 2013

LUTTES DES CLASSES

Les privilégiés défendent leurs privilèges. Tel était le blocage de route initié dernièrement par les FDSEA et jeunes agriculteurs d'Île-de-France. Cette aristocratie céréalière, grande bénéficiaire des réformes libérales de l'agriculture, voulait, comme les grands fabricants d'aliment du bétail ou patrons de la distribution, instrumentaliser la grogne contre le trop de taxes pour s'opposer à toutes mesures de redistribution et de justice dans le monde agricole. C'est cette frange d'agri-manager qui bénéficie des mécanismes actuels de la Politique agricole commune, avec des aides proportionnelles à la taille des exploitations et cela même lorsque le prix des céréales flambe. Ce sont les mêmes qui susurrent à l'oreille de l'Union européenne le démantèlement des politiques publiques au seul profit des placements spéculatifs et marchés à terme.

En corolaire et faute de contrainte législative, ceux-là ne partagent pas le foncier, ils se l'approprient. Aussi, à l'heure de la discussion laissée à chaque État sur les marges de manœuvre issues de récents accords sur la PAC 2014/2020, ces agriculteurs très primés adressaient au gouvernement leur mécontentement d'une mesure annoncée de surprime aux 52 premiers hectares de chaque bénéficiaire. Critiques sur les choix français, nous soutenons résolument cette mesure de soutien qui encourage les exploitations les plus modestes et l'agriculture paysanne. Nous militons en conséquence pour une juste répartition des aides européennes.

La grande majorité du monde agricole, des paysans, salariés, ruraux souffrent eux de dérégulation et libéralisation des marchés agricoles au nom de la compétitivité. Un système où cette noble vocation de nourrir ses semblables se retourne contre un mal-être grandissant se traduisant par deux suicides d'agriculteurs chaque jour en France ! Le peuple, celui qui n'a que sa force de travail pour vivre, et quelle que soit sa coiffe, aspire à plus de justice. À la lutte d'une minorité attachée à la préservation de ses privilèges s'opposent les luttes paysannes pour vivre de son travail, partager les terres pour s'installer. Se fait jour la résistance de pêcheurs à vouloir vendre leurs poissons directement sans le bon vouloir de la criée. S'exprime le combat de milliers de salariés déterminés à maintenir leur emploi au sein de filières agro-alimentaires relocalisées et à forte valeur ajoutée.

Les communistes, dans cette période et à l'occasion de la construction des ambitions municipales, y portent des choix de société dans l'intérêt général des populations. Parmi celles-ci, mesures pour inciter à consommer localement avec la mise à disposition de halles, projet de restauration scolaire, frigos municipaux pour lutter contre le gaspillage alimentaire, rétrocession de terres pour favoriser l'installation de maraîchers, acquisition de foncier à vocation agro-écologique... C'est à ces choix de classe pour une réappropriation de nos assiettes favorisant l'emploi et non à la concentration agricole que nous voulons faire sens.

Xavier Compain

Pages suivantes

Foncier agricole : les propositions du Front de gauche **2**

Interview :
Marcel Larmanou
maire de Gisors
Aurélien Thibaux
jeune agriculteur **3**

Actualité - Agenda **4**

**rencontre des acteurs
de l'Économie sociale
et solidaire**

MERCREDI 22 JANVIER 2014

**AU CONSEIL NATIONAL
DU PCF**

**P
A
R
O
L
E
S**

« Chaque progrès de
l'agriculture capitaliste est
un progrès non seulement
dans l'art d'exploiter
le travailleur, mais encore
dans l'art de dépouiller le sol. »

Karl Marx

<http://terre-mer.pcf.fr/>

collaborateur

Jean Youdom - jyoudom@pcf.fr

contact

Sylvie Simonin - ssimonin@pcf.fr



les propositions du Front de gauche

Dans le cadre d'une réglementation nationale, la préservation du foncier agricole reste essentiellement du ressort des collectivités territoriales. Or, même quand ils font preuve de bonne volonté, les élus locaux peuvent difficilement résister aux pressions visant à obtenir le déclassement des terres agricoles.

Par ailleurs, l'agriculture française continue à **se concentrer dans un nombre de plus en plus réduit d'exploitations agricoles**, dans le cadre d'un modèle agricole productiviste répondant aux intérêts privés d'une minorité, mais contraire à l'intérêt général (faible valeur ajoutée, destruction d'emplois, impacts environnementaux, impasse écologique, etc.). Dans un contexte de baisse des prix agricoles, beaucoup d'agriculteurs ne voient pas d'autres choix que de s'engager dans cette voie. Les outils de contrôle du foncier existants (contrôle des structures, SAFER, droit du fermage), qui ont souvent joué un rôle positif par le passé, ne sont pas utilisés comme ils le pourraient, faute de véritable volonté politique.

Dans son programme agricole, élaboré en vue des élections présidentielle et législatives de 2012 : *Une agriculture écologique et créatrice d'emplois, des campagnes vivantes, une alimentation de qualité pour tous*, le Front de gauche avait proposé de :

- lutter contre l'artificialisation des terres agricoles au moyen d'un cadre de protection généralisée des espaces agricoles et naturels,
- inverser le processus de concentration de la production et créer 300 000 emplois dans l'agriculture grâce en particulier à une politique foncière volontariste.

À l'occasion de l'atelier législatif qu'il a organisé à Grabels (Hérault) le 23 février 2013, le Front de gauche a débattu avec des responsables et militants des organisations du Front de gauche, d'organisations agricoles et d'associations, ainsi qu'avec des scientifiques et des élus locaux et régionaux, des décisions politiques qu'il conviendrait de prendre au niveau national afin de mettre en œuvre ces orientations. Les propositions du Front de gauche présentées ci-dessous ont ainsi été enrichies et résultent notamment de ces échanges.

Inverser la concentration de la production agricole en faveur d'une agriculture paysanne, écologique et relocalisée

Le Front de gauche propose de stopper et d'inverser cette concentration, en faveur d'une agriculture paysanne, relocalisée et riche en emplois. La politique foncière constitue un outil majeur pour engager un tel processus, en complément des mesures visant à promouvoir la transition écologique de l'agriculture et à garantir des prix rémunérateurs et des aides publiques justement réparties en fonction d'objectifs précis. La politique foncière s'articule autour de trois axes :

- le contrôle des structures ;
- l'intervention sur le foncier agricole au moyen d'Établissements publics ruraux ;
- le droit du fermage.

Le droit du fermage, une conquête !

La révision du droit du fermage vise à renforcer le droit des fermiers, tout en encourageant la mise en location des terres à usage agricole.

L'octroi d'un bail est obligatoire pour tout agriculteur travaillant la terre. L'article L3 1 1-3 relatif au fonds agricole, créé par Loi n°2006-1 1 du 5 janvier 2006 - art. 1, et qui donne un support légal au paiement par le nouveau locataire d'un droit de reprise communément appelé « pas de porte », sera abrogé.

En cas de libération d'un fermage, le propriétaire, sauf en cas d'exploitation directe par lui-même, est tenu de louer à un agriculteur disposant du droit d'exploiter. En cas de manifestation de plusieurs candidats, la *Commission départementale d'orientation agricole* (CDOA) choisit le fermier sur la base des orientations nationales et priorités départementales (orientation des productions, critères environnementaux).

Les agriculteurs propriétaires accédant à la retraite et n'ayant pas de successeurs sont encouragés à vendre ou à octroyer un bail fermier grâce à la revalorisation des retraites agricoles (1 000 euros net immédiat, alignement à échéance d'une mandature sur les retraites des salariés).

Une taxe locale supplémentaire est payée par tout propriétaire refusant de mettre des terres en location et les maintenant inoccupées. Le produit de cette taxe peut être utilisé par une collectivité territoriale pour acquérir des terres agricoles en vue de leur location à des agriculteurs à la périphérie des zones urbanisées, notamment pour développer l'agriculture écologique et les circuits courts.

Le droit au bail prime sur les droits des sociétés privées de chasse (retour à une disposition du droit du fermage de 1946).

En perspective

La politique foncière ne dépend que du niveau national, c'est-à-dire qu'il n'existe pas de contraintes européennes qui limiteraient les moyens d'action. La politique foncière constitue un pilier central de la politique agricole proposée par le Front de gauche.

Bien entendu, la politique foncière devra être accompagnée d'autres types de mesures en vue notamment de garantir une juste rémunération du travail agricole (régulation des marchés agricoles, encadrement des prix et des marges) et de réorienter les aides publiques en faveur de la transition écologique de l'agriculture, des régions les moins favorisées et de l'emploi agricole.

Le Front de gauche entend construire une majorité alternative porteuse de transformations profondes dans le domaine agricole comme dans d'autres domaines. À court terme, il défendra ses propositions en matière de politique foncière dans différentes instances, et notamment à l'occasion du débat législatif sur la Loi d'avenir de l'agriculture.

MARCEL LARMANOU

maire de Gisors, conseiller général

Quelle est l'origine du projet d'installation d'un maraîcher sur la commune ?

Une vieille famille de propriétaires terriens m'avait proposé, il y a deux ans, le rachat par la ville de 2 ha 70 de terres inondables, donc inconstructibles. Comme la commune souhaitait aménager un cheminement doux le long de la rivière, pour la promenade, nous avons acquis les terrains.

Une partie des terres pouvait être consacrée au maraîchage et nous réfléchissions à y créer un espace pédagogique pour les enfants.

L'un de nos conseillers municipaux, spécialisé dans les problèmes agricoles, m'a signalé la demande d'installation faite par un jeune agriculteur auprès de la SAFER.

Je l'ai reçu. Il m'a expliqué avec passion son projet de maraîchage bio et j'ai été immédiatement convaincu.

Le montage du dossier a-t-il été compliqué ?

Il a été simple pour la ville. La seule procédure complexe est l'élaboration d'un bail rural.

Pour le maraîcher, les contraintes sont plus fortes, notamment avec l'emplacement de la parcelle, en zone d'expansion des crues.



AURÉLIEN THIBAU

jeune agriculteur

Où en est ton installation et comment envisages-tu son évolution ?

Je me suis installé en bio le 21 juillet dernier sur une parcelle de 2,7 ha située entre la rivière Epte et les premiers pavillons de Gisors.

J'ai commencé à produire quelques légumes, mais l'activité débutera vraiment la saison prochaine avec la mise en culture de productions légumières classiques mais aussi de légumes anciens, de fruits rouges et de différentes herbes aromatiques.

Le site est idéalement placé puisqu'à peine à 600 mètres du centre-ville. J'ai d'ailleurs déjà des habitués dans le quartier !

Je monte actuellement un bâtiment qui accueillera, en janvier j'espère, mon point de vente, ma chambre froide mais aussi mon logement. Une fois ce bâtiment terminé et les nouvelles cultures en place, l'activité maraîchère sera enfin bien lancée.

Parallèlement, j'étudie avec la commune voisine (Sérifontaine, Oise) la possibilité d'ouvrir un élevage de volaille bio avec un atelier d'abattage bio, qui manque dans la région, et de productions de plats cuisinés.

Avec la commune, nous allons prévoir des ateliers pédagogiques pour les enfants et un accès aménagé pour la ballade en bord d'Epte.

À terme, j'espère pouvoir embaucher une personne sur l'exploitation et quatre autres à l'atelier.



Qu'est-ce qui t'as amené vers ce projet ?

Je suis originaire d'une commune voisine (Les Andelys) et j'ai obtenu un BTS dans un lycée agricole du département (lycée de Chambray, Gouvillie). C'est là que les problématiques d'environnement et d'eau m'ont interpellé !

Ensuite, j'ai passé un diplôme d'ingénieur à l'Institut polytechnique Lasalle de Beauvais (ex-ISAB) et j'ai travaillé deux ans en apprentissage à la Banque populaire.

Mais, finalement, j'ai préféré m'impliquer dans la production en bio.

Le choix de la région était évident : je souhaitais contribuer à l'économie locale et à l'emploi ici, car sans les bourses de la Région, je n'aurais pas pu faire mes études !

Le choix de Gisors vient d'une opportunité puisque M. le maire cherchait justement un jeune souhaitant s'installer sur cette parcelle !

300M

Foncier agricole

L'urbanisation des terres s'accélère :

+ de 78 000 ha/an ;

À ce rythme, d'ici 2050, c'est 15% du potentiel agricole de la France qui aura disparu.



ACTIVITÉS DU PÔLE

23 NOVEMBRE

Mobilisation pour
un Pacte social en Bretagne
Débat : *Relocaliser nos assiettes :
du champ à la fourchette*
Gérard Dubosq, Eric Ruiz
Fête de l'Humanité normande
Rouen 76

27 NOVEMBRE

Mise en perspectives d'agenda
PCF/Parti communiste cubain
sur l'Agriculture avec le secteur
international. Paris

Rencontre programme municipal
et propositions foncières
Ville de Chelles 71

30 NOVEMBRE

Conférence de Gérard Le Puill
autour de son livre *Produire mieux
pour manger tous d'ici 2050
et bien après*

Rencontre des salariés
de Délifrance avec
Pierre Laurent, Xavier Compain
Fête de l'Humanité Bretagne.
Lanester 56

5 DÉCEMBRE

Réunion de coordination
du pôle PAF.
Propositions alimentaires agricoles
dans les programmes municipaux
(siège du PCF)

14 DÉCEMBRE

Matinée d'étude consacrée
au port de plaisance
Pont de Buis 29

19 DÉCEMBRE

Invitation Congrès de la coopéra-
tion agricole (Xavier Compain).
Porte Maillot Paris

PARTI DE LA GAUCHE EUROPÉENNE

4^e Congrès – Madrid – 13-15 décembre 2013

contribution du groupe de travail Agriculture

document politique de congrès

Le PGE en action pour refonder l'Europe. Priorité à l'emploi, au développement social, écologique et solidaire : face au défi alimentaire, la future politique agricole et alimentaire européenne (PAAE) doit être soutenue par des politiques publiques répondant aux besoins humains, et aux enjeux de santé publique.

Notre ambition est celle d'une alimentation de qualité, saine et diversifiée, accessible à tous. Il nous faut une politique agricole et européenne qui protège de la volatilité des marchés spéculatifs et de l'accaparement du foncier.

Nous portons un nouveau modèle d'agriculture, équitable et durable, assurant aux paysans un revenu décent leur permettant de vivre dignement sur tous nos territoires, créateur d'emplois agricoles par l'installation des nouveaux producteurs indépendants, assurant aux consommateurs une alimentation au juste prix.

plateforme programmatique

pour une Politique agricole et alimentaire européenne du XXI^e siècle

DES ENGAGEMENTS

L'Europe doit garantir la souveraineté et la sécurité alimentaire de ses peuples. Vivre dignement de son travail est une exigence sociale légitime. L'Europe agricole doit initier un mode de développement respectueux des hommes et des territoires. Engager la transition écologique de l'agriculture.

DES CAMPAGNES PUBLIQUES

- Instaurer une clause de sauvegarde internationale lorsque les terres, les eaux (pêche) d'un pays sont menacées de spéculation et de détournement de production vivrière.
- Mettre en place des outils de régulation des marchés agricoles, de stocks régulateurs et de mesures contre la spéculation. Un premier pas pourrait être la création d'une convention internationale sur la non spéculation des biens alimentaires (campagne où les ONG ont déjà mis les banques sur le reculoir).
- Relégitimer les taxes sur les importations et exportations déstabilisant les marchés locaux, afin de financer la relocalisation de productions.
- Arrêter de soutenir la production et l'importation d'agrocarburants.

DES MESURES IMMÉDIATES

- L'application de la préférence communautaire et la suspension des accords bilatéraux de libre échange négociés par l'Union européenne (Mecosur).
- L'affirmation de la souveraineté alimentaire par la constitution de stocks européens de sécurité.
- La mise en place d'outils économiques encadrant les marges et pratiques des géants de l'agroalimentaire et de la grande distribution.
- Face au risque climatique, nous proposons que l'Europe s'engage dans un outil de protection des activités du vivant que sont la terre, la mer et la forêt « Régime d'assurance mutuel calamités ».

motion pour une politique agricole et alimentaire européenne du XXI^e siècle